

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE DOMANCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	: 18
Nombre de membres élus	: 18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération ou représentés	: 16
Date de convocation	: 21 novembre 2025
Date d'affichage de la convocation	: 21 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois de novembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Domancy dûment convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil municipal en mairie de Domancy, sous la présidence de Monsieur Serge REVENAZ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :

Mesdames et Messieurs Serge REVENAZ, Fabienne PEDERIVA, Michel MEDICI, Marie-Paule MOULIN, Philippe LUX, Pascale DEDIEU, Jean-Paul MUGNIER, Ivane BUISSON, Philippe PERNAT, Steve CHALLAMEL, Florent MARQUET, Alain LIONS, Caroline SEIGNEUR, Adolfo REALI.

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Sabine SOCQUET-CLERC a donné pouvoir à Fabienne PEDERIVA.

Monsieur Christian CHALLAMEL a donné pouvoir à Steve CHALLAMEL.

ABSENTS EXCUSÉS :

Madame Christine BIBOLLET, Monsieur Richard MELENDEZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Fabienne PEDERIVA.

DEL2025 081

FINANCES – FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX AU 01/01/2026

Rapporteur : Serge REVENAZ

Dans le cadre d'une gestion rigoureuse et au regard des coûts de fonctionnement des équipements publics, il est proposé de réviser les tarifs ci-dessous :

	PRESTATIONS	24 HEURES		48 HEURES	
		<i>Tarif 2025</i>	<i>Tarif 2026</i>	<i>Tarif 2025</i>	<i>Tarif 2026</i>
TOUR CARREE ***	<i>Grande salle seule (Entre le 1/11 et le 31/03)</i>	700.00 €	700.00 €	850.00 €	850.00 €
	<i>Grande salle + Halle (Entre le 1/04 et le 31/10)</i>	1200.00 €	1200.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
	<i>Grande salle + Jonction</i>		1 000.00 €		1 450.00 €
	<i>Grande salle + Halle + Jonction</i>		1 400,00 €		2 600,00 €
	<i>Jonction seule</i>		500,00 €		700,00 €
	<i>Cuisine avec vaisselle/matériel</i>	200.00 €	200.00 €	300.00 €	300.00 €

	<i>Chambre froide</i>	150.00 €	150.00 €	250.00 €	250.00 €
LA HALLE seule	<i>Occupation ½ journée</i>	30.00 €	30.00 €		
	<i>Occupation journée</i>	50.00 €	50.00 €		
	<i>Occupation par association</i>	5 €/h	5 €/h		
MATERIEL	<i>Scène</i>	100 €	100 €		
	<i>Bars modulables</i>	30 € / 2 ml	30 € / 2 ml		
LOCATION SALLES	<i>Grande salle Tour carrée</i>	10 €/h	10 €/h		
ASSOCIATIONS *	<i>Autres salles + gymnase</i>	5 €/h	5 €/h		
	<i>Location dans le cadre de l'organisation de stages payants aux adhérents de l'association</i>	25€/h	25€/h		
VERVEX	<i>Salle de classe</i>	200.00 €	200.00 €	300.00 €	300.00 €
GYMNASE	<i>Salle de sports et toilettes</i>	500.00 €	500.00 €	700.00 €	700.00 €
AUTRES SALLES	<i>Ancienne Tour Carrée</i>	230.00 €	230.00 €	250.00 €	250.00 €
	<i>Mairie (salle des mariages-salle du conseil) ***</i>	230.00 €	230.00 €	250.00 €	250.00 €
APPARTEMENTS	<i>Ecole des Gypaètes</i>				
	<i>Ecole de Vervex</i>				
CHALET **	<i>Forfait marché de Noël**</i>			360.00€	360.00€
	<i>Location ponctuelle**</i>	250.00 €	250.00 €	450.00 €	450.00 €

*Gratuité pour les associations enregistrées " intérêt général"

**Gratuité pour les associations enregistrées à Domancy, payant pour les associations extérieures et les privés

***Gratuité pour les communes de la CCPMB en journée selon disponibilités

CAUTION SALLE	800,00 €
CAUTION VERVEX	250,00 €
CAUTION CHALETS	800,00 €
CAUTION LOCATION MATERIEL	300,00 €
CAUTION BARNUMS	450,00 €
CAUTION BARS MODULABLES (par tranche de 2ml)	150,00 €
CAUTION SCENE	1 000,00 €

ASSOCIATIONS ET CONTRIBUABLES DE DOMANCY : - 50% sur la location (pas de réductions sur les cautions)

<u>Remplacement vaisselle manquante ou cassée</u>	<u>Prix</u>	<u>Empruntés</u>	<u>Prix</u>
	2025		2026
<i>Assiette WAVE plate D. 28 cm</i>	3.60 €		3.60 €
<i>Assiette WAVE plate D. 22 cm</i>	3.50 €		3.50 €

Petit saladier empilable 23 cm	2.60 €		2.60 €
Grand saladier empilable	6.20 €		6.20 €
Ramequin 9 cm grès blanc	2.60 €		2.60 €
Cuillère à soupe table TINCAN ARO	0.50 €		0.50 €
Fourchettes table TINCAN ARO	0.50 €		0.50 €
Cuillère à café table TINCAN ARO	0.50 €		0.50 €
Vap viticole jauge 21,5 cl (verres)	1.60 €		1.60 €
Corbeille à pain chine ovale 27 cm	1.60 €		1.60 €
Verre à eau façon gobelet	1.20 €		1.20 €
Verre à vin sur pied	1.60 €		1.60 €
Flûte à champagne	1.80 €		1.80 €
Plats creux	6.20 €		6.20 €

	Prix Location		non rendus / détériorés	
	2025	2026	2025	2026
Barrières de voirie et parking *	6.00 €	6.00 €	30.00 €	30.00 €
Bancs **	6.00 €	6.00 €	40.00 €	40.00 €
Tables **	10.00 €	10.00 €	100.00 €	100.00 €
Chaises **	5.00 €	5.00 €	40.00 €	40.00 €
Mange-debout	10.00 €	10.00 €	80.00 €	80.00 €
Chariots de transport tables et chaises			100.00 €	100.00 €
Barnums (3m x 2m) **	100.00 €	100.00 €	450.00 €	450.00 €
Barnums (2m x 2m) **	80.00 €	80.00 €	400.00 €	400.00 €

* gratuité pour les communes de la CCPMB

** abattement sur la location de 50% pour les associations et les habitants de Domancy pour la location ;
totalité facturée pour les non rendus ou détériorés

TARIFS D'INTERVENTION DU SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL

PRESTATIONS	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Heure d'intervention du personnel	55.00 €	55.00 €
Heure d'intervention du tracto-pelle avec chauffeur	140.00 €	140.00 €
Heure d'intervention véhicule 3,5 T. avec chauffeur	100.00 €	100.00 €
Forfait déplacement hors tracto pelle **	60.00 €	60.00 €

** Forfait applicable à chaque intervention, au titre des frais d'utilisation d'un véhicule communal (déplacement), hors tracto pelle pour lequel l'utilisation est comprise dans le tarif spécifiquement défini. Pour chaque intervention, la première heure commencée est une heure due.

PRESTATIONS	T.T.C. Tarif 2025	T.T.C. Tarif 2026
Salon des vins ou autres manifestations à but commercial	100.00 €	100.00 €
Forfait par emplacement pour la manifestation		
Occupation extérieure pour stand / vide-greniers / brocante / marché	12.00 €	12.00 €
Forfait au ml par jour		

QUOTIENTS	HEURE DE GARDERIE		GARDERIE		GOUTER		RESTAURATION		P.A.I.	
FAMILIAUX	L-M-J-V matin ou soir		de 11h30 à 12h15 h				SCOLAIRE			
	Tarif 2025	Tarif 2026	Tarif 2025	Tarif 2026	Tarif 2025	Tarif 2026	Tarif 2025	Tarif 2026	Tarif 2025	Tarif 2026
0 à 750	2.35 €	2.35 €	1.60 €	1.60 €	0.60 €	0.60 €	4.70 €	4.70 €	2.20 €	2.20 €
751 à 1100	2.75 €	2.75 €			0.80 €	0.80 €	5.25 €	5.25 €		
1101 à 1400	3.35 €	3.35 €			1.00 €	1.00 €	6.35 €	6.35 €		
1400 à 1750	4.00 €	4.00 €			1.20 €	1.20 €	6.60 €	6.60 €		
1751 et plus	4.35 €	4.35 €			1.50 €	1.50 €	6.95 €	6.95 €		
tarifs extérieurs D.							11.00 €	11.00 €		

QUOTIENTS	GARDERIE JOURNEE		DEMI JOURNEE		REPAS	
FAMILIAUX	sans repas		Matin ou AM sans repas		SERVI EN GARDERIE	
	Tarif 2025	Tarif 2026	Tarif 2025	Tarif 2026	Tarif 2025	Tarif 2026
0 à 750	9.15 €	9.15 €	6.00 €	6.00 €	4.70 €	4.70 €
751 à 1100	11.25 €	11.25 €	8.15 €	8.15 €	5.25 €	5.25 €
1101 à 1400	14.25 €	14.25 €	10.25 €	10.25 €	6.35 €	6.35 €
1400 à 1750	19.10 €	19.10 €	12.30 €	12.30 €	6.60 €	6.60 €
1751 et plus	19.70 €	19.70 €	12.90 €	12.90 €	6.95 €	6.95 €
tarifs extérieurs D.	25.00 €	25.00 €	20.00 €	20.00 €	11.00 €	11.00 €

Nota / le prix pratiqué pour le portage des repas à domicile est celui pratiqué par le prestataire de service, sans majoration, ni minoration ; en conséquence il sera réajusté chaque année en fonction des nouveaux tarifs communiqués par le prestataire.

	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Concession trentenaire	90 € / m2	90 € / m2
Concession temporaire 15 ans	60 € / m2	60 € / m2
Case de columbarium 15 ans 2 urnes (ancienne tranche)	400 €	400 €
Case de columbarium 15 ans 2 urnes (nouvelle tranche construction 2023)	800 €	800 €
Renouvellement case de columbarium pour 15 ans	300 €	300 €
Concession pour cavurnes temporaires 15 ans	60 €	60 €

LES CAVEAUX (achat d'un équipement pré installé)

	Tarifs
Caveaux 2/4 places	2 Places Tranche 2018 (21 caveaux) 2 312.33 € TTC
Caveaux 4/5 places	3 Places Tranche 2018 (4 caveaux) 2 789.63 € TTC
Cavernes	1 288.99 € TTC

Dépositaire	De 1 à 3 mois Gratuit
Dispersion des cendres dans le jardin des souvenirs	Gratuit

Au prix d'achat d'un caveau ou d'une caverne s'ajoute obligatoirement le tarif de la concession choisie.

Vu la délibération n°DEL2017_041 du 20 septembre 2017 fixant un tarif spécifique d'occupation des salles communales,

Vu la délibération n°DEL2024_064 du 20 août 2024 fixant les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} octobre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL entendu et après en avoir délibéré :

- **A LA MAJORITE**
- **CONTRE : Jean-Paul MUGNIER, Steve CHALLAMEL, Christian CHALLAMEL par pouvoir associé, Caroline SEIGNEUR, Alain LIONS.**
- **FIXE** les tarifs détaillés ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2026.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application et à la poursuite de la présente délibération et signer tout document lié à la décision adoptée.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu :

- de sa publication, en la forme habituelle et au lieu accoutumé, le
- de sa télétransmission au représentant de l'Etat le

Le Maire,
Serge REVENAZ.



La secrétaire de séance,
Fabienne PEDERIVA.